

# Admission

## Information

### Entrée au collège Emile Zola

Pour les élèves en provenance d'établissements à programme tunisien après un test d'entrée et dans la limite des places disponibles.

Pour les élèves en provenance d'établissements à programme Français après un test de positionnement.

Pour les élèves étrangers après un test d'entrée.


Entrée en 6ème : test d'entrée ouvert aux élèves scolarisés en 6ème primaire.

Entrée en 5ème : test d'entrée ouvert aux élèves scolarisés en 7ème année de l'enseignement de base.

Entrée en 4ème : test d'entrée ouvert aux élèves scolarisés en 8ème année de l'enseignement de base.

Entrée en 3ème : test d'entrée ouvert aux élèves scolarisés en 9ème de l'enseignement de base.


### 1. Documents à remettre à partir du 1<sup>er</sup> avril ou le jour du rendez-vous :

- Une demande d'inscription à compléter et à signer  ([à télécharger](#)). (Ou à se procurer au collège)
- Une photo d'identité.
- Les photocopies des bulletins de notes de l'année en cours et de l'année précédente (traduites en Français).
- Les frais de dossier (50 dinars non remboursable) acquis par l'établissement, payable en espèces ou par chèque.
- Certificat de présence

### 2. Si le dossier scolaire est jugé suffisant, l'élève doit passer courant juin les tests d'entrée /positionnement.

### 3. Admission définitive en cas de réussite aux tests d'entrée.

### 4. Documents à fournir lors de l'inscription définitive :

- Extraits de naissance en langues française et arabe datés de moins de trois mois.
- 6 photographies d'identité.
- Photocopie du bulletin de notes du 3ème trimestre comportant la décision du conseil de classe de fin d'année (traduite en Français).
- Certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté.
- Dossier scolaire.
- Dossier médical.
-  Règlement intérieur général avec signature légalisée du tuteur (télécharger ou à retirer auprès de la vie scolaire du collège).
- Si les parents sont divorcés : copie du jugement de divorce ou un courrier manuscrit du deuxième parent, légalisé par la Municipalité, autorisant l'inscription de l'élève.
- Règlement des frais de 1ère inscription et de la 1ère tranche des frais de scolarité.  
Début juillet, les familles des élèves inscrits reçoivent l'ensemble des informations nécessaires pour la rentrée.

#### Coût de la scolarité

 Tarifs Collège Emile Zola année scolaire 2019/2020

 Règlement financier